

Liste de vérification d'OSSTF/FEESO à l'intention des membres qui déposeront une demande à la CSPAAT liée à la COVID-19

Cette liste de vérification est à l'intention des membres d'OSSTF/FEESO afin de les aider à déposer une demande à la CSPAAT s'ils croient avoir contracté la COVID-19 au travail.

Tâche	OUI/NON	REMARQUES
Documentez la maladie et gardez un journal jusqu'à ce que tous les symptômes aient disparu.		
Remplissez et soumettez le Formulaire 6 de la CSPAAT.		
Remplissez et soumettez le Formulaire d'incident d'exposition (travailleur) de la CSPAAT (3958A).		
Demandez à un une professionnelle ou à un professionnel de la santé (médecin) de remplir le Formulaire 8 de la CSPAAT, si possible.		
Prenez une (des) photo(s) du (des) test(s) d'antigène rapide(s) qui indique(nt) un résultat positif à la COVID-19.		
Signalez la maladie et documentez votre signalement à une professionnelle ou à un professionnel de la santé (médecin).		
Signalez la maladie à Télésanté Ontario (1-866-797-0000 ou au www.health.gov.on.ca)		
Documentez tout ce que vous faites pour traiter les symptômes de la maladie.		
Documentez ce que vous savez au sujet des absences à votre lieu de travail (en tenant compte d'un nombre exceptionnellement élevé d'absences et les élèves et les travailleuses et travailleurs)		
Consultez votre (vos) dirigeante(s) locale(s) ou dirigeant(s) local (locaux) obtenir les renseignements sur l'assiduité au travail, moyennant sa disponibilité.		

SEPTEMBRE 2022